

MAIRIE DE MAUBEC

450 Grande Rue
84660 MAUBEC
☎ 04.90.76.92.09
☎ 04.90.76.73.14

contact@mairiemaubec-luberon.fr



ARRETE portant autorisation
De pose d'enseigne
A167/23

Le Maire de la Commune de MAUBEC,
VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L 581-3 et suivants,
Vu le Règlement Local de Publicité approuvé par délibération du 2 juillet 2019,
Vu la demande présentée par la société LUB NUTRI SHOP sur l'immeuble situé 360, quai des Entreprises- Coustellet à Maubec pour l'établissement « LUB NUTRI SHOP », enregistrée en mairie le 4 octobre 2023 et complétée le 24 octobre 2023, sous le numéro AP 084-071-23-S0005, visant la pose de 2 enseignes,
Considérant l'avis favorable de Monsieur l'Architecte du Parc du Luberon,

ARRETE

Article 1er : La société LUB NUTRI SHOP est autorisée à installer deux enseignes « bandeau » parallèles à la façade pour son établissement « LUB NUTRI SHOP » au 360, quai des Entreprises à Maubec Coustellet. L'enseigne n°1 sera axée sur l'ouverture et l'enseigne n°2 sera alignée latéralement au côté de l'enseigne n°1. En cas d'éclairage, seul un éclairage indirect par mini-projecteur (éteint entre 22h et 6 heures) est autorisé.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication

Article 3 : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Robion et les services municipaux de police seront chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Maubec, le 25 octobre 2023



Le Maire,

Frédéric MASSIP